

**Commune d'ABILLY (Indre et Loire)****PROCES-VERBAL de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mercredi 23 Octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois Octobre, à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christophe DUJON, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Sylviane BERNARD - Monsieur Marc DORIGNE - Madame Pauline FAVRE - Madame Agnès HERVOUET - Monsieur Jean-François LAMBERT - Madame Nicole LEBRETON - Madame Isabelle REBELO - Madame Hélène ROBIN - Monsieur Anthony ROYER - Monsieur Jean-Pierre VEAUUVY.

**ETAIENT ABSENTS** : Madame Diane ROBIN-BUNCZUK, excusée - Brice ROBIN, Monsieur Jean-Claude PARISON

⇒ Madame Diane ROBIN-BUNCZUK a donné pouvoir à Madame Pauline FAVRE

=====

Date de la convocation : 16/10/2024

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 Septembre 2024
2. Décisions du maire.
3. Retrait de la délibération n°75-12/09-24 relative à l'exonération de la cotisation foncière des entreprises.
4. Salle omnisport : instauration d'un coût de facturation en cas de perte de carte magnétique.
5. Bibliothèque : renouvellement de la convention de partenariat au portail commun de ressources numériques des bibliothèques d'Indre-et-Loire, Nom@ade.
6. Fin du progiciel de facturation de la cantine et de la garderie aux familles (facfam) et possibilité de migration vers BL Enfance.
7. Proposition d'acquisition d'un téléphone portable et d'un abonnement pour la continuité de connexion des services de la mairie.
8. Désignation d'un élu référent au COPIL du service commun « Police de la Publicité ».
9. Mise en place d'un groupe de travail « Cimetière ».
10. Achat de fourniture de voirie auprès d'un habitant de la commune
11. Questions diverses :
  - a) Remerciement pour le versement d'une subvention
  - b) Réunion CLAS – CIAS
  - c) Cérémonie du 11 Novembre
  - d) Date de la prochaine réunion de conseil municipal

Est désignée secrétaire de séance : Madame Isabelle REBELO

Monsieur le Maire demande que les points 8, 9, 10, 11.b), 11.c) et 11.d) soient ajoutés à l'ordre du jour. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**Mercredi 23 Octobre 2024**

## Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Avant de commencer la réunion, Monsieur le Maire propose que chaque délibération fasse l'objet d'un vote à bulletin secret ou à main levée selon les sujets. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### Dossier n° 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### Dossier n° 2 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Maire de la Commune d'ABILLY

Considérant, l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant, la délibération du conseil municipal n°20-06/05/20 en date du 29 mai 2020 permettant au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

✓ **donne un compte-rendu des décisions prises, à savoir :**

DATE	N°	OBJET	MONTANT
11/10/2024	20/2024	Passage au C.F.U. : substitution du compte administratif et du compte de gestion par le Compte Financier Unique à compter de l'exercice budgétaire et comptable 2024	

### DOSSIER N°3 – RETRAIT DE LA DELIBERATION N°75-12/09-2024 – Délib. n° 78-03/10-2024

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise lors la réunion du 25 septembre 2024, relative à l'exonération de la cotisation foncière des entreprises.

Monsieur le Maire informe que, la commune ne percevant pas cet impôt, il convient de retirer cette délibération.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :**

✓ **APPROUVE le retrait de la délibération n°75-12/09-2024**

**Commune d'ABILLY (Indre et Loire)****DOSSIER N°4 – SALLE OMNISPORT : instauration d'un tarif en cas de perte de carte d'abonnement – Délib. n° 79-04/10-2024**

Monsieur le Maire informe qu'à ce jour, lorsqu'un adhérent de la salle de musculation perd sa carte d'abonnement en cours de validité, il n'est pas possible de lui facturer le coût d'une nouvelle carte, car aucun montant n'a été défini pour cette situation.

Monsieur le Maire propose de fixer un tarif.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :**

- ✓ **DECIDE de fixer à 15 € le coût de ré-encodage d'une nouvelle carte d'abonnement en cours de validité**

**DOSSIER N° 5 – BIBLIOTHEQUE : renouvellement de la convention de partenariat au portail commun de ressources numériques Nom@de - Délib. n° 80-05/10-2024**

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au portail commun de ressources numériques au sein du réseau des bibliothèques du département d'Indre-et-Loire.

Il indique que la convention régissant ce partenariat étant arrivée à échéance le 30 septembre 2024, et propose de la renouveler.

Monsieur le Maire rappelle que le portail Nom@ade a vocation à permettre à tous les inscrits des bibliothèques publiques d'Indre-et-Loire de bénéficier d'un ensemble de ressources en ligne accessibles à distance.

La participation demandée est de 15 centimes par habitant et par an (augmentation de 2 centimes par rapport à la convention précédente, qui vise à faire face à la forte augmentation des utilisations des ressources en ligne, en particulier les films).

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :**

- ✓ **APPROUVE le renouvellement de la convention de partenariat au portail commune de ressources numériques Nom@de**
- ✓ **PREND ACTE que le montant de la contribution à charge de la commune sera de 0.15 € par an et par habitant.**

**Commune d'ABILLY (Indre et Loire)****DOSSIER N° 6 – FIN DU PROGICIEL DE FACTURATION DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE**

Monsieur le maire informe qu'à la suite du transfert de la maintenance des progiciels de gestion financière de Berger Levraut à Ségilog, en 2022, le formateur ayant pris en charge notre collectivité a proposé l'installation gratuite d'un progiciel simplifiant la facturation de la cantine et de la garderie (FacFam).

Un courrier de Berger Levraut nous informe qu'il va être mis fin à ce progiciel, et qu'à partir du 31/12/2024, il n'y aura plus d'évolution ni de mise à jour de ce progiciel. Ce courrier propose à la collectivité de souscrire un nouvel outil, B.L. Enfance, qui consiste en l'abonnement à un portail offrant un panel de services dédiés dans la gestion quotidienne de l'enfance : restauration scolaire, accueil périscolaire...

Après renseignement pris auprès de notre formateur, celui-ci nous indique qu'il sera possible de continuer d'utiliser FacFam au-delà du 31/12/2024, et qu'à ce jour, il n'a pas reçu d'instruction lui indiquant qu'il ne pourra plus effectuer d'assistance sur cet outil.

Un devis a été néanmoins demandé à Berger Levraut, pour la migration de FacFam à B.L. Enfance :

- Prestation de paramétrage : 600 €
- Acquisition outil de pointage (tablette tactile) : 260 €
- Coût abonnement annuel au portail BL Enfance (contrat de 3 ans) : 990 €

Il est proposé de continuer d'utiliser Facfam au-delà du 31 décembre, et de basculer ultérieurement vers BL Enfance, en fonction de l'évolution des conditions d'utilisation de Facfam. Ce dossier pourra être réétudié lors de l'établissement du budget 2025.

**DOSSIER N° 7 – ACQUISITION D'UN TELEPHONE PORTABLE POUR PERMETTRE LA CONTINUITÉ DE CONNEXION DES SERVICES DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire informe que, depuis début octobre, suite à un vol de câbles impactant le réseau téléphonique cuivre et l'ADSL, la mairie n'a plus de connexion téléphonique fixe, tout comme une grande partie des habitants de la commune.

Monsieur le Maire précise que la mairie reste néanmoins joignable, car une solution temporaire de transfert des appels sur le portable du camping a été mise en place, qui permet de recevoir et de passer les appels téléphoniques.

Monsieur le Maire informe qu'il envisage d'acheter un téléphone portable et de souscrire un abonnement afin de permettre d'assurer la continuité de connexion des services de la mairie, pour les besoins en communications afin de faire face à des situations d'urgence, de coupure de réseau...

**Commune d'ABILLY (Indre et Loire)****DOSSIER N° 8 – DESIGNATION D'UN ELU REFERENT AU SERVICE COMMUN « POLICE DE LA PUBLICITE »  
- Délib. n° 81-09/10-2024**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a décidé par délibération du 19 juin 2024, d'adhérer à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, au service commun « Police de la publicité » proposé par la Communauté de Commune de Loches Sud Touraine.

Monsieur le Maire précise que le service est piloté par un Comité de pilotage. Les missions du COPIL, qui se réunit au moins une fois par an, consistent à suivre l'activité du service, préparer les validations budgétaires, assurer la réflexion stratégique sur les missions, gérer les difficultés rencontrées, formuler des propositions en conséquence...

Le COPIL est composé d'un élu référent par commune adhérente. L'élu référent qui intègre le COPIL est présenté par délibération communale.

Monsieur Christophe DUJON présente sa candidature.

Monsieur le Maire rappelle que l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales permet, si le conseil le décide à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et désignations.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :**

- **DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de l'élu référent au COPIL du service commun d'instruction des demandes d'autorisation en lien avec la compétence « Police de la publicité ».
- **EST ELU** à main levée, élu référent au COPIL du service commun d'instruction des demandes d'autorisation en lien avec la compétence « Police de la publicité » : Monsieur Christophe DUJON

**DOSSIER N° 9 – MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL « CIMETIERE »**

Monsieur le maire rappelle les décisions prises pour l'exercice 2024 concernant le cimetière :

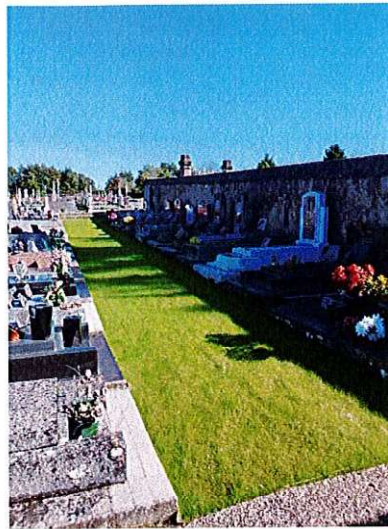
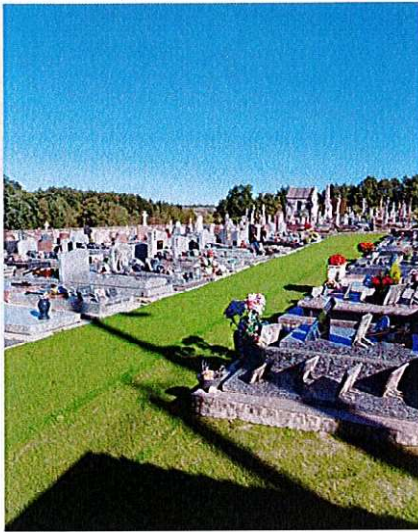
- Au budget, inscription de crédits budgétaires pour la réhausse du colombarium existant (1 750.00 €), l'installation d'un nouveau colombarium (8 000.00 €), la création de 5 nouveaux caves-urnes (2 500.00 €), aménagement du jardin du souvenir (2 500.00 €);
- Inscription de crédits budgétaires pour les travaux d'engazonnement des allées, en 3 tranches annuelles (4 000.00 € pour 2024) ;
- Création d'un règlement du cimetière ;
- Reprise des concessions expirées.

La réhausse du colombarium a été réalisée, un nouveau cave-urne a été créé. Le devis pour l'aménagement du jardin du souvenir a été signé, incluant l'installation d'un monument permettant d'inscrire le nom des défunts.

**Mercredi 23 Octobre 2024**

## Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Les travaux d'engazonnement du cimetière ont été réalisés courant septembre, le gazon a bien poussé :



Afin d'avancer sur les autres sujets, Monsieur le Maire suggère de créer un groupe de travail « cimetière » qui pilotera le projet global.

Ce groupe sera composé de : Sylviane BERNARD, Françoise DAOUT, Christophe DUJON, Sylvie JUIN, Isabelle REBELO, Hélène ROBIN, Jean-Pierre VEAUUVY.

Dès la pose du gazon, il a été constaté que des pots ont été déposés à côté des monuments et que le gazon a été creusé à côté de certaines concessions pour y placer des pots de fleurs. Un affichage va être fait afin de demander aux familles de ne pas déposer de pots en dehors des monuments, pour ne pas abîmer le gazon.

### DOSSIER N° 10 – ACHAT DE FOURNITURE DE VOIRE A UN HABITANT DE LA COMMUNE – Délib. n° 82-10/10-2024

Monsieur le Maire informe que la commune envisage d'acheter un stock de gravillons non utilisés par un habitant de la commune, suite à des travaux réalisés sur sa propriété.

Quantité : 6 tonnes

Nom du vendeur : BAULU Leila

Monsieur le Maire se retire de la salle du conseil, et ne prend pas part aux délibérations, ni au vote.

Les membres du conseil conviennent que le prix d'achat devra correspondre au prix de vente facturé par les professionnels aux collectivités.

Le devis d'un fournisseur régulier de la commune propose ce type de fourniture au prix de 44.33 € la tonne.

Soit, pour 6 tonnes, un coût d'achat de : 319.17 € TTC

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 11 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :**

- **DONNE SON ACCORD** sur l'achat de 6 tonnes de gravillons à Mme Leila BAULU, au prix unitaire de 44.33 € HT la tonne, soit un montant total de 319.17 € TTC

*Mercredi 23 Octobre 2024*

## Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

### DOSSIER N° 11 – QUESTIONS DIVERSES

- a) **Remerciements pour versement de subventions** : une famille d'Abilly adresse par deux courriers distincts ses remerciements au maire et au conseil municipal, pour le versement de la subvention de participation aux frais d'inscription à l'école de musique ainsi que pour le versement de la subvention de participation au voyage en Angleterre.
- b) **Réunion CLAS-CIAS** : Les membres de la CLAS sont invités à assister à une réunion organisée par le CIAS, soit le mardi 5 novembre à 18h00 à Beaulieu Les Loches, soit le lundi 18 novembre à 18h00 à Descartes

Ordre du jour :

- La Mission locale : missions d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans,
  - La fédération ADMR 37 et son réseau d'associations d'aide à domicile sur le territoire,
  - Association France Victimes,
  - Association Médiations et Parentalité 37,
  - Actualités du CIAS,
  - Informations et questions diverses.
- c) **Cérémonie du 11 Novembre** : Monsieur le maire rappelle que la commune a décidé de s'associer aux commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération en plantant un arbre à côté du monument aux morts. La cérémonie se déroulera à 12h00, sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité, et d'un repas proposé par l'UNC. 30 €. Inscriptions pour le repas auprès de l'UNC.  
Cérémonie du 5 décembre, pour la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, organisée par l'UNC, rassemblement au monument aux mort à 11h00, rafraichissement offert par la municipalité
- d) **Date de la prochaine réunion de conseil municipal** : le mercredi .. Novembre 2024, à 20h30, salle du conseil municipal.

Pour rappel, date de la prochaine réunion de la Commission « budget et finances » : le mercredi 20 novembre 2024 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Approuvé le 27 Novembre 2024

La secrétaire de séance  
Isabelle REBELO




Le Maire,  
Christophe DUJON



**Mercredi 23 Octobre 2024**

## Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

### PROCES-VERBAL de la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** Séance du mercredi 23 Octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois Octobre, à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christophe DUJON, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Sylviane BERNARD - Monsieur Marc DORIGNE - Madame Pauline FAVRE - Madame Agnès HERVOUET - Monsieur Jean-François LAMBERT - Madame Nicole LEBRETON - Madame Isabelle REBELO - Madame Hélène ROBIN - Monsieur Anthony ROYER Monsieur Jean-Pierre VEAUUVY.

**ETAIENT ABSENTS** : Madame Diane ROBIN-BUNCZUK, excusée - Brice ROBIN, Monsieur Jean-Claude PARISON

⇒ Madame Diane ROBIN-BUNCZUK a donné pouvoir à Madame Pauline FAVRE

#### Récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

OBJET	Références	Statut
Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 Septembre 2024	Dossier n° 1	Approuvée
Rapport des décisions prises par le Maire : Décision n° 20/2024 : passage au CFU à compter de l'exercice budgétaire 2024	Dossier n° 2	
Retrait de la délibération n°75-12/09-24 relative à l'exonération de la cotisation foncière des entreprises	Délib. n°78-03/10-2024	Approuvée
Salle omnisport : instauration d'un tarif de facturation de 15 € en cas de perte carte magnétique	Délib. n° 79-04/10-2024	Approuvée
Bibliothèque : renouvellement de la convention de partenariat au portail commun de ressources numériques Nom@de	Délib. n° 80-05/10-2024	Approuvée
Fin du progiciel de facturation de la cantine et de la garderie FacFam	Dossier n°6	
Acquisition d'un téléphone portable et d'un abonnement pour la continuité de connexion des services de la mairie	Dossier n°7	
Désignation d'un élu référent au COPIL du service commun « Police de la Publicité » : M. Christophe DUJON	Délib. n° 81-08/10-2024	Approuvée
Mise en place d'un groupe de travail « Cimetière »	Dossier n°9	
Achat de fourniture de voirie auprès d'un habitant de la commune	Délib. n° 82-10/10-2024	Approuvée



**Commune d'ABILLY (Indre et Loire)**

Questions diverses : a. Remerciements pour le versement d'une subvention b. Réunion CLAS-CIAS c. Cérémonie du 11 Novembre d. Sécurisation des ouvertures au service technique e. Date de la prochaine réunion de conseil municipal	Dossier n° 11	
---	---------------	--

Fait à Abilly, le 23/10/2024

La secrétaire de séance,  
Madame Isabelle REBELO



Le Maire,  
Christophe DUJON



**Mercredi 23 Octobre 2024**